16 juin 2017 -17:33

Appartient à Conseil des ministres du 16 juin 2017

Dossiers relatifs à la Régie des bâtiments

Sur proposition du ministre chargé de la Régie des bâtiments Jan Jambon, le Conseil des ministres a marqué son accord sur les dossiers suivants :

- Le lancement d'un marché public de services pour la gestion technique, l'exploitation et la maintenance des principales installations techniques avec garantie totale pour le complexe Toison d'or à Bruxelles, occupé par le siège central de la Régie des bâtiments. Le marché aura une durée de 13 ans.
- La conclusion, avec la Région de Bruxelles-Capitale, d'un bail de sous-location d'une partie de l'immeuble "RAC2", sis rue de Ligne 40 à Bruxelles afin d'y implémenter, en synergie avec les services correspondants de la Région de Bruxelles-Capitale, le Service d'information et de communication d'arrondissement (SICAD) de la Police fédérale. Le durée du bail est de 17 ans.
- La conclusion d'un contrat de location pour une partie du bâtiment sis à Genk, Jaarbeurslaan 27-29, pour l'hébergement des services du SPF Finances. Le bâtiment actuel ne satisfait plus aux normes de confort et de performances énergétiques d'un bâtiment de bureaux moderne. Le nouveau bâtiment centralisera également les services des Finances de Lanaken et de Maasmechelen. Le contrat est conclu pour une durée de 9 ans, prolongeable ensuite d'année en année.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Jan Jambon, Vice-Premier ministre et ministre de la Sécurité et de l'Intérieur, chargé de la Régie des bâtiments
rue de la Loi 2
1000 Bruxelles
Belgique
http://www.jambon.belgium.be

.be

© 2020 - news.belgium.be